



BTS SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

INFORMATIONS

Code RNCP : 38578

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de formation niveau 4 minimum (BAC, BAC pro, BP, etc.).

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues en situation de handicap

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation.

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage pourra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé pour faciliter leur parcours.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat : ex, Bac Pro du domaine (technicien d'études du bâtiment), bac STI2D.

Accessible à tout titulaire d'un brevet professionnel du domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le technicien supérieur « Systèmes constructifs bois et habitat (SCBH) » est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et la charpente-couverture. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

MÉTIER(S) AU(X)QUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du brevet de technicien supérieur SCBH exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, sur chantier ou éventuellement en atelier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable. Il peut exercer des activités concernant à la fois la conception, la préparation, l'organisation et le suivi des chantiers. Ces activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études de prix, responsable de fabrication en atelier, responsable de bureau d'études techniques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du BTS Systèmes constructifs bois et habitat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

Bloc de compétences RNCP38578BC01 – Analyse d'un projet de réalisation de bâtiment neuf ou mixte

- Quantifier les besoins et les ressources
- Estimer les coûts
- Rédiger un document professionnel de communication

Bloc de compétences RNCP38578BC02 – Dimensionnement d'un projet de réalisation de bâtiment neuf ou mixte

- Calculer les résultats
- Modéliser les résultats
- Interpréter les résultats

Bloc de compétences RNCP38578BC03 – Conception de systèmes constructifs bois

- Eco-concevoir une solution technique
- Élaborer le dossier d'exécution et le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- Préparer la réalisation
- Planifier les activités et l'utilisation des ressources
- Concevoir des solutions sûres en appliquant les principes généraux de prévention (PGP)
- Présenter oralement un dossier ou une situation
- Coopérer avec les acteurs du projet
- Assurer une veille et capitaliser des informations

Bloc de compétences RNCP38578BC04 – Suivi de chantier

- Gérer les dépenses et le budget
- Analyser les risques en situation de travail
- Maîtriser les impacts environnementaux du chantier



INFORMATIONS



Formation dispensée à Quimper (29)

DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION :

À déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion

Journées Portes Ouvertes

Découverte des métiers

Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh



Mis à jour le 19/11/2025

– Assurer la qualité de la construction

Bloc de compétences RNCP38578BC05 – Expérimentation et mise en œuvre

- Expérimenter des solutions constructives
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre sur chantier
- Maîtriser les mesures de prévention en phase de réalisation
- Manager une équipe

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :
Enseignement professionnel et technologique.

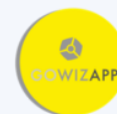
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage. Le référentiel est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38578/>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38578/>

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38578/>

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.